

Alain Gurly

La Compagnie des Mines

et

La Grand Combe

Des Origines à 1939

Ecrits d'Oc

2° Edition revue et complétée
Copyright Alain Gurly -2006/2007
<http://versamoi.free.fr>

Du même auteur :

Chroniques, Contes :

- "Adieu ma Cévenne" en 1992 (Lacour) - Réédition 2006 chez Ecrits d'Oc
- "Les Contes d'un Duganel" en 1994 (Impr. Marès - Alès) - Réédition 2006 chez Ecrits d'Oc sous le titre "Contes Cévenols"
- "Les Carnets du Rébousié" en 2001 (Impr. Jouve - Paris)
- "Les Contes du Piquetache" en 2003 (Impr. Jouve - Paris) - Réédition 2006 chez Ecrits d'Oc, sous le titre "Vieilles Histoires Cévenoles"
- "Histoire de La Grand Combe" en 2006 (Editions Ecrits d'Oc)
- "Les Nouveaux Carnets d'un Rébousié" (2007 - Ecrits d'Oc)
- « Poètes et écrivains cévenols de langue occitane » (2008 – Ecrits d'Oc)

Romans policiers de terroir :

Les enquêtes de Phino le Berger :

- « La Clède de la Jeune Morte », roman policier de terroir.(2008- Ecrits d'Oc)

Poésie :

A reçu le Grand Prix de Poésie des Jeux Floraux d'Orange en 2005. A été nommé dans plusieurs autres concours, dont celui de Lyon et celui de Sète.

Sociétaire de la Société des Poètes Français

Titres des recueils poétiques disponibles :

- « A l'Est d'Octobre » (2007)
- « Cévennes toujours » (2008)
- « Les Antiques » (2009)
- « Nostalgie » (2009)

Sur Internet : Site littéraire et poétique :
<http://versamoi.free.fr>

DEDICACE

A Cécile et Denis,

Sans qui ce livre n'aurait jamais vu le jour.

En souvenir de nos aïeux, mineurs de fond ou du jour, employés ou ouvriers, sans lesquels cette épopée n'aurait jamais existé.

Remerciements

D'abord à Laurent Aiglon, qui m'a fourni d'innombrables renseignements, et aux Amis du Musée du Mineur qui m'ont toujours chaleureusement accueilli pour consulter leurs inestimables archives.

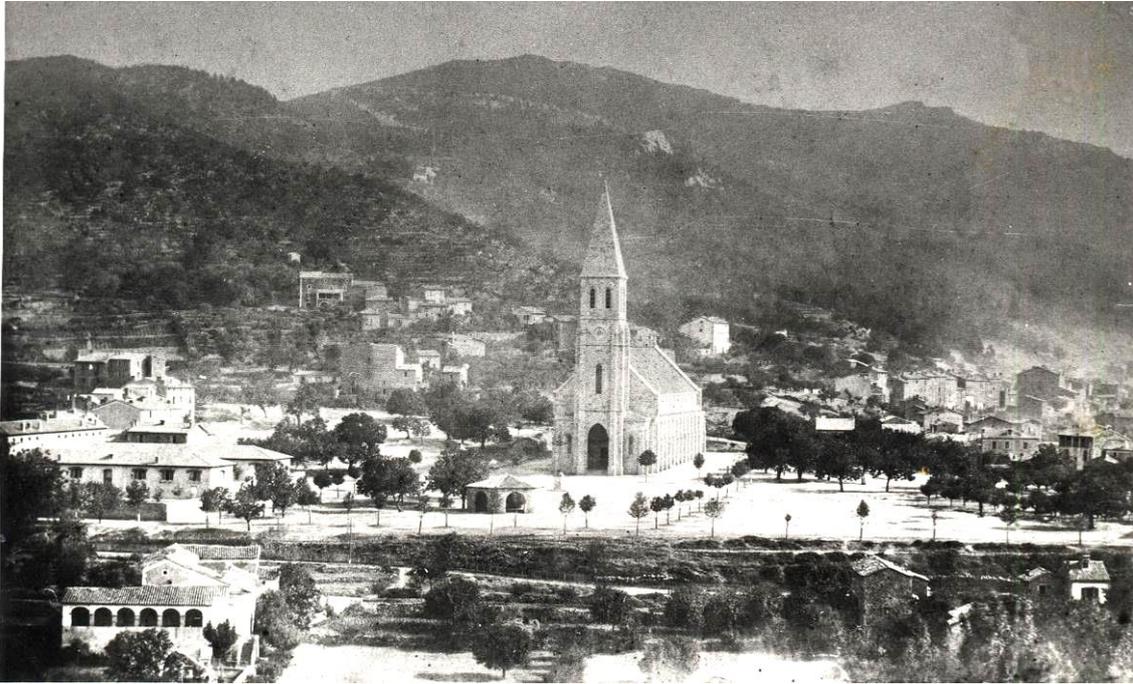
Mes remerciements particuliers à André Pezon pour m'avoir autorisé à utiliser sa plaquette sur l'église de La Grand Combe, et sa connaissance des vitraux et de l'orgue. Merci également à Emile Faucher pour sa relecture.

Et enfin, ma reconnaissance absolue à tous ces ouvriers inconnus qui ont fait La Grand Combe, à force de travail, de ténacité, de courage, et de volonté de vivre.

Ce livre a été écrit pour que leur souvenir ne périclite pas.

A.G

Note pour la 3^o Edition : Cette édition apporte quelques corrections et des suppléments, notamment à propos des biographies et de la Fête emblématique de Sainte Barbe



La Grand Combe en 1860



La Grand Combe vers 1907

NB : La photo de la couverture de ce livre est extraite du livre de G. Livet qui comporte une erreur de datation. Elle est en effet datée de 1860 alors que l'église n'existait pas encore et bien d'autres bâtiments qui y figurent. Elle devrait dater plutôt de vers 1930/35.

Avertissement

Ce livre n'est pas un livre technique sur les Houillères. Il concerne l'histoire de La Grand Combe depuis les origines jusqu'en 1939.

C'est un choix volontaire : se limiter uniquement à l'histoire de la période qui fut celle de la Compagnie des Mines. La période de l'après guerre, de la nationalisation à partir de 1946, ne sera pas traitée ici, sauf quelques éléments, en conclusion. Cette dernière phase mériterait d'ailleurs à elle seule un développement au moins aussi important que celui-ci.

J'ai voulu mettre entre les mains de ceux que cette histoire ancienne de la ville intéresse un petit guide aussi simple et aussi clair que possible, écrit en utilisant des sources diverses, disséminées, éparses, et souvent peu accessibles. Il y aura forcément des omissions...

J'ai essayé continuellement de montrer ce que furent les commencements de la ville et ce qu'ils doivent à la Compagnie des Mines, aux mineurs et aux employés qui ont fait ce canton et cette ville, descendants de cévenols autochtones,

de lozériens, ou d'immigrés, sans qui, bien sûr,
rien n'aurait été possible.

Alain Gurly

2006

Le symbole



La célèbre briquette à l'ancre de marine, fabriquée selon les spécifications techniques d'une ordonnance de Napoléon III portant sur les normes des charbons destinés à la Marine à vapeur.

Chapitre I

Aux commencements....

En 1946, Georges Livet, dans son livre « La Grand Combe à travers les âges », écrivait :

« ...on dit d'une ville de cent ans quand on la compare à une ville de plusieurs millénaires : c'est une toute jeune ville... »

En 1946, La Grand Combe venait d'avoir cent ans. C'était une ville jeune.

En 2006, la ville vient d'avoir 160 ans. C'est une vieille ville. Ses cent premières années l'avaient faite jeune. Les soixante années suivantes en ont fait une vieille dame, car elle a beaucoup travaillé, beaucoup souffert et beaucoup vieilli dans ce laps de temps.

C'est pourquoi, avec un recul plus important que celui de 1946, en sortant du contexte strictement industriel et de l'optique trop restrictive de la Compagnie des Mines, qui sont encore ceux de Georges Livet, il est temps de retracer ce que furent la naissance et le parcours de cette ville minière hors de la norme habituelle, jusqu'à la fin de la Société qui l'a créée.

Nous ne remonterons le temps que jusqu'à l'époque romaine.

Au-delà, en effet, la région minière sub-cévenole n'a laissé que des traces furtives et mythiques : Alès qui a cru un moment être l'ancienne Alésia de Vercingétorix, absurdité manifeste, ou encore la légendaire traversée des Cévennes par les légions de César..., quelques voies romaines dont on montre encore les traces incertaines comme la Régordane. Tout cela reste très flou.

Pour avoir un témoignage écrit sur cette région il faut avancer plus près vers notre époque.

L'écrivain latin Sidoine Apollinaire naquit à Lyon vers l'an 430 après J.C, d'une illustre famille de gaulois Arvernes.

Cet homme de Lettres, très cultivé et poète à ses heures, devait curieusement devenir évêque de Clermont (*Arvernum*) en 471. Il nous a laissé de nombreuses lettres et des témoignages écrits sur la Gaule de son temps. (*V^o siècle après J.C*)

Or, Sidoine Apollinaire passa, en 465, une semaine de vacances chez ses deux oncles,

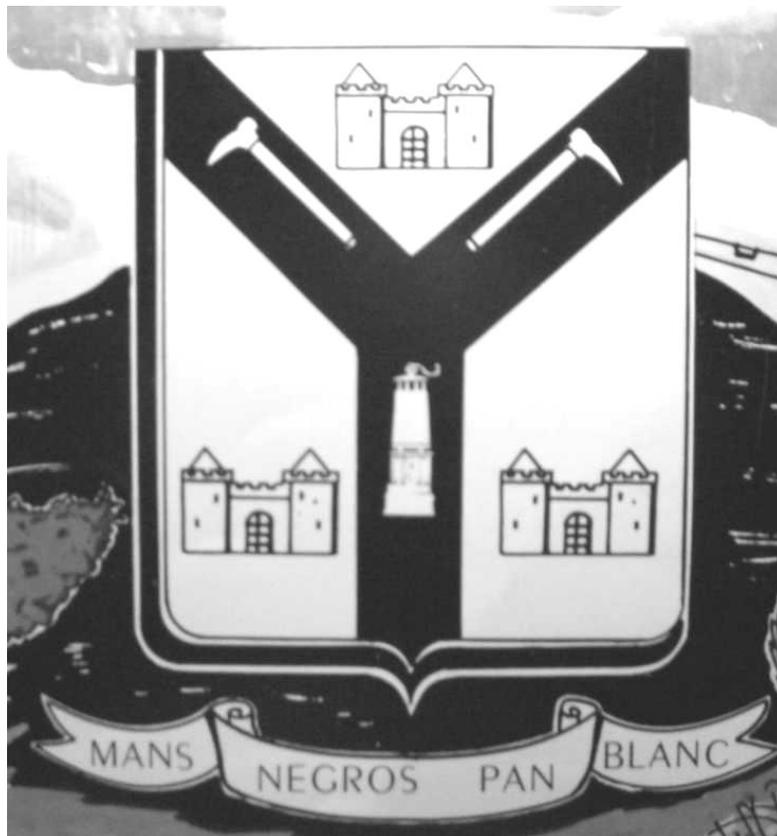
personnages illustres qui avaient été Préfets du Prétoire des Gaules, très hauts fonctionnaires de l'époque. Ils s'appelaient Apollinaire et Tonnance Ferréol. Leurs deux domaines étaient situés de part et d'autres du Gardon, entre Alès et Laval-Pradel, sur le passage de la Voie Antique qui allait de Nîmes à Gergovie. Sidoine s'était installé avec sa suite dans une auberge située sûrement non loin de la Voie romaine. Et, tous les jours, chez l'un ou l'autre de ses oncles, il y avait des jeux, des réjouissances, des fêtes et des agapes, que Sidoine nous décrit avec complaisance : parties de dés, jeu de paume (le tennis de l'époque), séjour culturels dans les grandes bibliothèques de ses oncles, et promenades à cheval qui les amenaient sûrement dans les alentours de cette Place de Bouzac qui n'existait pas encore !

Le tout était accompagné de repas pantagruéliques.

C'est ainsi que la région Grand Combienne apparaît pour la première fois dans des annales écrites et des chroniques historiques.

Mais Sidoine en fait un paradis de vacances et, bien sûr, n'y fait jamais la moindre allusion au charbon...

Les Armoiries de la Ville



Les Armoiries de la Ville portent la devise « *Mans negros, pan blanc* » en Occitan. « Mains noires, pain blanc »

Elles portent aussi les trois châteaux de Portes, Trouillas et Trescol, les pics de mineur, et la lampe de sûreté.

Chapitre II

Les balbutiements

I – De l’histoire diocésaine à l’histoire minière

Dès le IV^o siècle, l’évangélisation est en cours dans les montagnes cévenoles grâce à un certain Andéol, qui devait par la suite être canonisé.

Tout part de l’évêché de Nîmes, fondé par Saint Baudile. A partir de là est fondé le diocèse d’Uzès. En 419 après J.C, le territoire de ce diocèse comprend neuf doyennés où l’on peut apercevoir et nommer les localités de Blannaves, Chamborigaud, Genolhac, Le Mas Dieu, Laval, Portes, Trouillas, Sainte Cécile...

Ces localités seront le berceau natal de la future Grand Combe.

Le temps passe, huit siècles de péripéties pendant lesquelles le Moyen Age s’écoule, et le Languedoc devient Français. Nous sommes sous le règne de Philippe VI de Valois.

Les mines commencent à exister et le charbon est mentionné sous le terme de « terres noires ». Comme le sol, les forêts et les eaux,

elles appartiennent aux seigneurs et aux abbés, qui peuvent les louer ou les affermer à des particuliers. En effet, malgré diverses ordonnances royales, les seigneurs et le haut clergé considéraient que le sous-sol de leurs terres était leur propriété pleine et entière.

Les tous débuts de l'exploitation de cette « *terre noire* » sont datés de 1230, car Bernard, Abbé de Cendras, a noté dans ses comptes que la somme de cent sols affectée à l'infirmerie du monastère était prélevée sur les huit livres que lui rapportait le cens de l'affermage de ses gisements de charbon.

De même en 1394, les mines de charbon de la Baronnie de Portes et de la Comté d'Alès furent cédées le 3 Juin à Messire Humbert, Dauphin de Vienne, c'est-à-dire du Dauphiné, (ne pas confondre avec le Dauphin de France), qui les tient en franc-allevé. Donc il ne paie pas la redevance (cens).

La mine du Mas Dieu rapporte 22 livres 4 sous par an. Il est fait aussi mention des mines du Sieur Grégoire Pelhier, notaire à Alais, mines sises à Saint Andéol, louées par le susdit à la

somme de 20 livres... pour 27 mois d'exploitation !

C'est ainsi que l'industrie houillère prononce ses premiers balbutiements en Cévennes gardoises.

En ces lointaines époques, les seules industries (artisanales) étaient constituées par les martinets et les fours à chaux.

Les martinets, moulins dont la roue actionne un marteau à forger, sont destinés à fabriquer surtout des tiges de fer pour ferrer les chevaux et des clous de toutes tailles. Ces martinets sont situés évidemment sur les bords des cours d'eau et, dans notre région, on les nomme des « *picotachos* », ce qui par la suite désignera quelquefois, et par extension, le cordonnier.

Les fours à chaux, eux, seront les premiers consommateurs de charbon de terre qui supplante peu à peu le charbon de bois.

Dans ces fours anciens la cuisson du calcaire pour obtenir de la chaux dure quatre à cinq jours...

II – L'époque des « baumes »

L'exploitation du charbon se fait alors individuellement dans la très grande majorité des cas.

Le mineur solitaire repère un affleurement de charbon et creuse un trou, une « *baoume* », terme occitan. Au-delà d'une certaine profondeur, d'une certaine limite, les intempéries vont faire s'effondrer le toit de la baume, et tout s'éboule. Le mineur s'en va rechercher un autre affleurement ailleurs pour creuser une autre « baume ». La montagne se couvre de « baumes ». Il ne faut pas aller chercher plus loin l'étymologie de noms de lieux comme Les Baumes, La Baume, etc...

Certains mineurs téméraires ou ambitieux en exploitent plusieurs pour alimenter deux ou trois fours à chaux.

Petit à petit, les siècles s'écoulent. Dans les années 1500 les fours à chaux se sont presque tous concentrés sur Alais. Des convois d'ânes transportent le charbon dans des bats depuis Trouillas (quasiment l'actuelle Grand Combe) jusqu'à Alès par le lit du Gardon, lorsque la saison le permet...

Les martinets, eux, se trouvent plutôt du côté des Salles-du-Gardon, dont les habitants sont

presque tous cloutiers, cordonniers, selliers, ou maréchal ferrant !

On a ouvert des « baumes » charbonnières partout. Des « baumes » juxtaposées, mais aussi des « baumes » superposées. On creuse des trous les uns au dessous des autres, avec tous les éboulements et les accidents que cela suppose (*s'ès fa acata !!*)⁽¹⁾

Les ensevelis étaient nombreux, en effet.

(1) *Il s'est fait ensevelir !!(occitan)*

III – Les concessions des grands seigneurs

Le temps passe encore. Nous voici parvenu à l'époque de la Renaissance, et aux beaux temps de la Seigneurie de Portes, qui devait être érigée en marquisat en 1613.

Mais, dès 1562, on trouve trace des mines de Trescol, cédées en vente par Jacques de Budos, Seigneur de Portes, à un certain Jean de Langlade. On se rapproche des mines de La Grand Combe.

Tout va en effet sombrer pendant quelques lustres dans le désordre le plus complet aux temps des Guerres de Religion. Puis, on note qu'en 1698, Louis XIV, conscient qu'il ne pouvait guère faire autrement, autorisa l'exploitation du charbon par tous les propriétaires du sol. Cette ordonnance fut aménagée en 1744 par un Edit Royal, sous Louis XV, qui adjoignait à tous les exploitants de se munir d'une concession royale en bonne et due forme... Et payante !

Ce dernier Edit présente un énorme avantage pour nous. D'abord il introduit la notion de concession qui va devenir la règle. Il permet en outre à partir de cette date, de conserver un grand nombre de textes notariés. Grâce à cela, nous savons par exemple que Louis César Bertrand de La Bruguière, subdélégué d'Alais de l'Intendant Lorrain, possédait des mines dans la montagne de Pluzor, où il avait « *12 filons à environ 30 toises au dessous les uns des autres, embrassant toute la montagne en largeur...* »

Il fit ouvrir six mines dans cette concession.

En 1782, le Duc de Castries acquit du Seigneur de Trouillas, la Seigneurie de Trouillas (quasiment à La Grand Combe), avec la

Seigneurie du Pradel, le tout sis dans la paroisse de Saint Andéol. Le 13 Juin, le Duc, devenu Maréchal de France, fait une déclaration de concession dont voici un extrait :

« Je fais valoir, dans le bailliage du Mas Dieu, deux mines, l'une appelée La Forêt, paroisse de N.D de Laval..., la deuxième dite de La Grand Combe, ou Trouillas, à un quart de lieu de la précédente. J'occupe 25 ouvriers. L'extraction, depuis un an, a été de 60000 quintaux... »

Grâce au Maréchal Duc de Castries, le nom de La Grand Combe entrerait dans l'histoire.

IV – La tragi-comédie Tubeuf

En 1783 apparaît en Languedoc comme par miracle un vrai chevalier d'industrie, non dépourvu de qualité, mais du genre envahissant, sous les traits de Pierre-François Tubeuf, normand d'origine.

A force de remue ménage et d'intrigues de toutes sortes, Tubeuf obtint du Roi la concession de toutes les mines autour d'Alès, dans un rayon de cinq lieues. (Une lieue française classique= 4444 mètres) Cela mettait La Grand Combe dans son

rayon d'action. Tubeuf fait fermer un à un tous les autres exploitants antérieurs, premiers exemples connus de ces petits industriels qui vont se faire dévorer par les gros...

Enhardi par ses succès, Tubeuf s'attaque alors aux concessions qui dépendent du Duc De Castries. Il prétend faire fermer la mine de Trouillas que le Duc a lui-même affermé à un certain sieur Faure, d'Alais.

Il y eut donc, à Trouillas (presque à La Grand Combe), une bagarre en règle entre les hommes de Tubeuf et ceux de Faure !! Le 21 mai 1784 Tubeuf et ses « troupes » furent féroce­ment « *caillassés* », et Tubeuf lui-même dut se retirer, cabossé et en sang, chez le chirurgien le plus proche. Le 23 mai, un arrêt du Conseil Royal signifia à Tubeuf qu'il devait renoncer aux mines du Duc de Castries !! Tubeuf perdit donc une bataille et la guerre puisque, à la suite de cet épisode rocambolesque, et des batailles juridiques furieuses qui suivirent, cet arrêt fut confirmé en 1786. Tubeuf émigra alors en Amérique où il se fit misérablement assassiner par les Indiens. Etrange destinée que celle de cet homme... !

V – Vers la Première Révolution Industrielle

Après, vinrent les épisodes mouvementés de la Révolution et de l'Empire.

En 1791 parut une Loi sur la Mine.

Cette loi eut pour effet dans notre région, d'accorder entre eux et petit à petit tous les compétiteurs qui étaient nombreux à aspirer à la succession de Tubeuf, ainsi d'ailleurs que sa veuve !

Mais il fallut attendre la fin du Premier Empire pour que les concessions minières soient strictement définies et délimitées, par les ordonnances des 29/11/1815, 7/05/1817, et 17/09/1817.

Voici la situation, encore complexe, qui existe en 1817 :

- Mines de Trouillas et La Grand Combe : famille de Castries.
- Mines de Trescol et Pluzor : famille Puech et Goirand
- Mines de l'Affenadou : famille Serres
- Mines de St Jean de Valériscle : famille Gilly et Fils

-

